

Ne pas laisser perdre pied

Etre en difficulté, perdre pied, cela peut arriver à tout un chacun : soi-même, conjoint, ami, voisin, membre de sa famille... Les causes peuvent être multiples : crise agricole, fragilité structurelle, conjoncturelle ou personnelle. Mais il existe des solutions pour reprendre pied, à l'image du dispositif Solid'agri dont la cellule de suivi se réunissait lundi 25 juin.

Début d'année 2016, avec les crises agricoles se succédant, de nombreux agriculteurs se retrouvent en difficulté et le gouvernement demande à ses administrations de s'organiser pour aller au-devant de ceux-ci. Dans notre département, allant au-delà de la demande gouvernementale, un programme spécialisé et inédit dans les autres départements est mis en place au printemps 2016 conjointement par la MSA, la DDT et la chambre d'agriculture : Solid'agri.

Tous concernés

Solid'agri fonctionne avec trois cellules articulées autour du repérage précoce et de l'accompagnement des exploitations agricoles fragilisées :

- Une cellule technique en lien direct avec les agriculteurs. Composée uniquement d'agents administratifs des trois structures portant Solid'agri, son rôle est d'assurer un diagnostic, un accompagnement et un suivi technique des exploitants, dans une confidentialité totale.
- Une cellule de suivi du dispositif, qui réunit deux fois par an élus agricoles, administratifs et partenaires pour échanger sur celui-ci, ses résultats et la manière de l'améliorer.

■ Une cellule d'urgence, qui se réunit une fois par an et qui traite plus largement de la problématique, en se penchant notamment sur les crises et leur gestion.

Solid'agri fonctionne en trois étapes-clés : repérer, diagnostiquer et enfin accompagner. Proches, salarié d'une OPA, acteurs du monde agricole, tous peuvent communiquer à un agriculteur en difficulté l'un des trois numéros permettant d'être mis en relation avec Solid'agri. La détection des agriculteurs fragilisés doit de faire de manière précoce, c'est ce qui permettra d'apporter un accompagnement le plus efficace possible à ceux-ci. Après la détection, si l'agriculteur accepte de nouer un contact avec les représentants du dispositif, un diagnostic est réalisé. Celui-ci devra ensuite déboucher sur un ensemble de propositions d'accompagnement, proposées en concertation avec l'exploitant, qu'elles soient technico-économiques ou socio-professionnelles.

À l'heure actuelle, ce sont quarante-sept exploitants qui ont été recensés par le dispositif. Vingt-deux ont souhaité être accompagnés. Parmi eux :

- Un quart de jeunes agriculteurs, mais qui sont aussi mieux repérés grâce au

suivi d'installation.

■ La moitié des agriculteurs produisent sous signe de qualité, mais la encore les exigences à respecter mettent plus facilement en évidence des exploitations en difficulté.

■ Lait, viande, céréales, maraîchage ou agriculture biologique : tous les profils de l'agriculture départementale sont représentés.

Les difficultés rencontrées sont très variées : santé (accident, maladie), structurelles (entreprises non fonctionnelles, mal dimensionnées), économiques (surinvestissement, conjoncture), compétences (formation, reprises subies) ou sociales (divorces, décès, problèmes relationnels).

Les situations restent généralement complexes et nécessitent une forte mobilisation des trois acteurs du dispositif. Agré précocement est essentiel, il est donc important que chaque acteur de l'OPA à l'agriculteur, connaisse ce dispositif afin d'orienter un agriculteur en situation de fragilité vers Solid'agri.

Morgane Branger

Contacteur Solid'agri
 ■ MSA : 03 84 96 31 01
 ■ Chambre Interdépartementale d'agriculture : 03 81 65 52 09
 ■ DDT Doubs : 03 81 65 69 06
 ■ DDT Territoire de Belfort : 03 84 58 86 82
 En cas d'absence vous pouvez laisser un message, vous serez rappelé dès que possible.

Une forme de militantisme

Geneviève Perrot et Christiane Mainier sont assistantes sociales à la MSA, en charge du dossier Solid'agri. Elles reviennent sur ses particularités, du point de vue social qui est le leur.

La Terre de chez nous (TCN) : A quel moment faut-il penser à Solid'agri ? Quel devrait être le déclencheur qui pousse à prendre son téléphone ?

Christiane Mainier, assistante sociale de la MSA (C. M.) : De façon générale, dès que l'exploitant se reconnaît en difficulté, il devrait nous contacter. Il y a des événements-clés qui peuvent lalerter, comme une insuffisance de revenus, des factures ou cotisations impayées, un arrêt de travail ou un problème de santé sur l'exploitation. Surout dans un contexte toujours plus difficile, on aimerait que les exploitants en difficulté arrêtent de se dire « ça va aller mieux ensuite ».

Geneviève Perrot, assistante sociale de la MSA (G. P.) : Une de nos grosses difficultés, c'est l'exploitant qui a du mal à se reconnaître à risque. Il y a l'orgueil paysan, donc on ne dit pas, on ne partage pas facilement ses difficultés. Les agriculteurs traversent crise après crise, en piochant parfois dans la trésorerie, mais la crise de trop, des aléas climatiques, un problème personnel et c'est le basculement. Trop de personnes prennent le téléphone tardivement. Il faut faire connaître Solid'agri afin que les gens osent dire leurs difficultés le plus en amont possible.

TCN : Quand un agriculteur sollicite Solid'agri, comment allez-vous travailler avec lui ?

G. P. : On va regarder du côté des aides, des prestations familiales, des droits à la retraite, etc. Quand on entre en contact avec nous, tout est abordé : on fait le point sur la vie familiale, sociale et les potentiels conflits. Tout cela nous donne des pistes. L'accompagnement peut toucher la vie de la personne, son quotidien, sa famille, son entreprise, etc. Il y a un accompagnement technique, mais on va aussi accompagner l'agriculteur à penser autrement, à faire un diagnostic global de sa situation et de l'avenir de son projet.

C. M. : Mais il y a aussi des gens qui ne veulent rien faire, ni changer le fonctionnement global de leur exploitation, ni leur façon de faire, etc. Si elles ne veulent pas, Solid'agri n'est pas une démarche obligatoire.

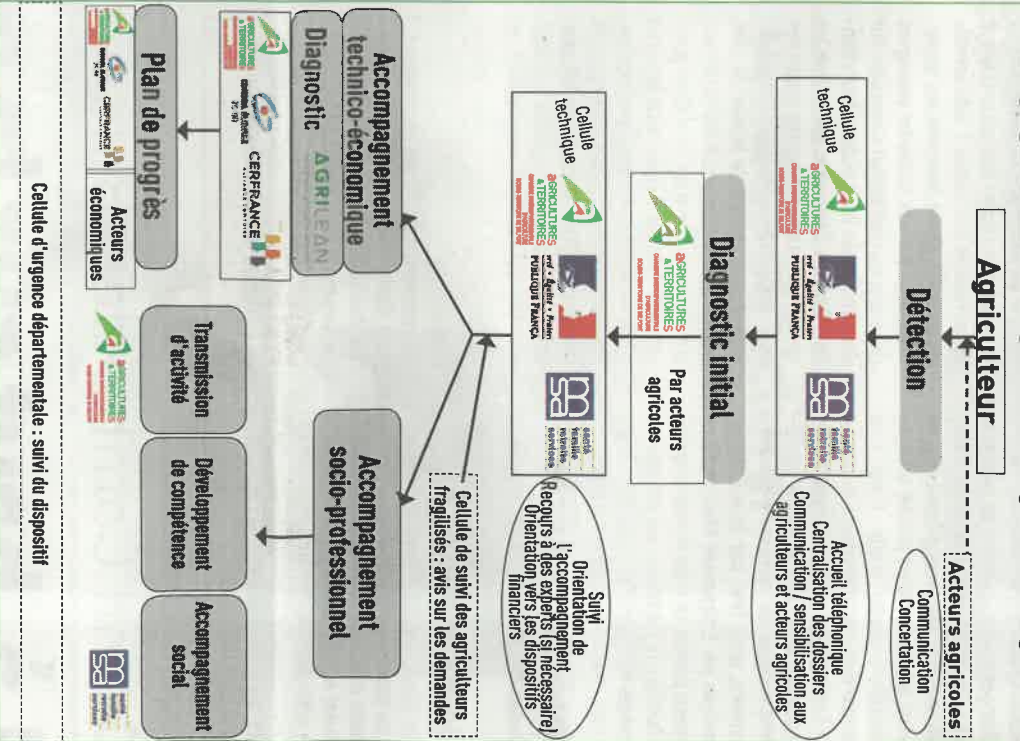
G. P. : Sans adhésion de la personne, c'est mort. Il est important de comprendre que l'accompagnement ne s'impose pas : il se demande, c'est un premier pas, une première prise de conscience.

TCN : Après bientôt deux années de mise en place, quel bilan tirez-vous de Solid'agri ?

G. P. : Pour un dispositif partenarial, il est très performant. C'est un vrai choc culturel que de travailler entre la Chambre, la MSA, et la DDT car nos domaines de compétences ne se recouvraient pas. Nous sommes venues dans ce dispositif avec nos questions inhérentes d'assistante sociale, sur des sujets sensibles. On a eu la chance de se retrouver face à des personnes très intéressées par ces questions.

C. M. : C'est une très belle idée, on travaille sur de l'humain, avec des humains qui y croient. Il y a une forme de militantisme dans un dispositif tel que celui-ci, il faut y croire. Si on a bien le souci de la santé de l'exploitation, on a avant tout le souci de la santé de l'exploitant. Notre but a toujours été de faire se rejoindre ces deux notions car on ne peut pas imaginer l'un sans l'autre.

Solid'agri : procédure de repérage précoce et accompagnement des exploitations agricoles fragilisées



De belles victoires

Jean-Paul Rournet est conseiller d'entreprise à la chambre interdépartementale d'agriculture. Son rôle au sein de Solid'agri ? Apporter un regard technique et économique.

La Terre de chez nous (TCN) : Vous représentez la Chambre interdépartementale d'agriculture pour le dispositif Solid'agri. Est-ce vous qui repérez les agriculteurs en difficulté ?

Jean-Paul Rournet (J-P.R.) : Je suis conseiller d'entreprise, pas uniquement sur des situations difficiles. Le cœur de mon action est d'intervenir sur le dispositif Agrilean. Pour le repérage, l'idéal serait que l'agriculteur se repère lui-même, qu'il soit proactif, mais dans les faits, c'est rarement le cas. C'est un peu toutes les bonnes volontés qui, quand une situation de difficulté se présente, indiquent à l'exploitant que ce service existe et que ce n'est pas payant pour lui.

TCN : Quels signes sont à surveiller pour identifier un agriculteur en difficulté ?

J-P.R. : C'est multifactoriel : des problèmes économiques (de rentabilité), des problèmes familiaux. Alors les signaux (trésorerie), des problèmes familiaux. Alors les signaux (tantants doivent s'allumer ! On n'est pas dans l'image d'Épinal où la cible privilégiée du dispositif serait des pauvres hères, en réalité cela concerne tout le monde. Ce n'est pas parce qu'on a un beau tracteur dans la cour, une taille d'exploitation de tant d'hectares ou tant d'animaux, que ces éléments sont pertinents pour juger de la santé d'une exploitation.

TCN : Comment la Chambre intervient-elle sur une exploitation ?

J-P.R. : Les gens qu'on rencontre sont des gens qui sont isolés, socialement, géographiquement et le plus souvent

ils n'ont pas vu de conseillers depuis longtemps. Donc on essaye de se présenter de la manière la plus simple et la plus claire possible. Ça paraît banal, mais c'est essentiel. Pour qu'ils comprennent l'intérêt et la complémentarité de notre action. Pour savoir pourquoi nous sommes trois organismes à intervenir.

La Chambre est là pour débroussailler les choses au niveau « cohérence du système », pour donner un éclairage sur les éventuels bienfaits qu'on pourrait obtenir en regardant l'exploitation dans son ensemble. On va être le regard technique et économique, et Solid'agri va être un tremplin qui débouche ensuite sur autre chose.

TCN : Et quels résultats obtenez-vous ?

J-P.R. : Notre travail, c'est l'optimisation d'une exploitation, en jouant sur les marges de manœuvre plus ou moins grandes de celle-ci. On aura beau avoir les solutions pour faire fonctionner celle-ci. On aura beau avoir les solutions techniques, l'outil financier pour les mettre en œuvre est inexistant. Mais dans la plus grande partie des situations, on peut encore faire bouger les choses et c'est vrai qu'on a des belles victoires.

Quoi qu'on en dise, nos diagnostics et Agrilean fonctionnent. On l'a prouvé avec une étude qui montre que, si on gomme l'effet conjoncture, les EBE augmentent après un Agrilean. Mais il n'y aura des résultats que si l'exploitant s'approprie et s'implique dans le diagnostic. Attention, cela ne dépend pas de l'agriculteur seul, ça dépend aussi du message qu'il aura reçu, c'est donc tout l'enjeu de notre métier et de la relation que l'on noue avec l'agriculteur. On n'est pas là pour juger, il faut essayer d'être compréhensif, bienveillant. On est là pour aider et cela on sent bien que les gens de la MSA et de la DDT ont aussi cette culture-là, c'est quelque chose de fort.